



## LE FOCUS

### Urbanisme et eau : une nouvelle jurisprudence qui change la donne

Le 1er décembre 2025, le Conseil d'État a rendu une décision qui fera jurisprudence, confirmant qu'une commune peut refuser un permis de construire si le projet risque de trop peser sur sa ressource en eau potable. Comme le rappelle le Conseil d'État, « l'atteinte qu'une construction nouvelle est, par la consommation d'eau qu'elle implique, susceptible de porter à la ressource en eau potable d'une commune, relève de la salubrité publique au sens des dispositions de l'article R.111-2 du code de l'urbanisme ». Autrement dit, si l'eau manque, la mairie peut dire non, à condition de le démontrer avec une étude solide et circonstanciée ([gossement-avocats.com](http://gossement-avocats.com)).

L'affaire concernait la commune de Fayence (Var), qui avait refusé un permis pour cinq logements. Le pétitionnaire avait contesté jusqu'au Conseil d'État, qui a confirmé la position du maire. Une étude réalisée en juillet 2021 montrait l'assèchement de deux forages, le niveau critique d'un troisième et l'impossibilité à brève échéance de couvrir l'évolution des besoins en eau potable. L'été 2022 avait en plus imposé des restrictions par foyer et la mise en place de rotations d'approvisionnement par camion-citerne.

Dans ce contexte exceptionnel, le risque pesant sur l'eau a été jugé suffisant pour refuser la construction. Cette décision ne signifie pas que tous les permis pourront être bloqués pour risque hydrique, elle rappelle surtout qu'il faut des faits précis, documentés et récents. Sans preuves équivalentes, un refus resterait fragile et pourrait être annulé. Cette jurisprudence montre qu'un projet peut être rejeté pour insuffisance de la ressource en eau et souligne l'importance pour les collectivités de s'appuyer sur des études fiables et à jour pour arbitrer entre développement et disponibilité de l'eau potable.

(*Lettre d'actualités Cycle de l'eau, n° 83, mars 2024*)

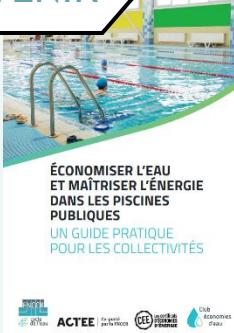
## NOS PUBLICATIONS



### Élaborer une stratégie tarifaire : panorama des différentes formes de tarification de l'eau et de l'assainissement

Le Club des Bonnes Pratiques d'Économies d'Eau et de Tarification (CBPEET) publiera très prochainement un nouveau document consacré aux différentes formes de tarification de l'eau et de l'assainissement. Dans un contexte marqué par la baisse des volumes facturés, l'augmentation des coûts et des besoins d'investissement croissants, la question de l'équilibre économique des services devient centrale. Ce panorama présente les principaux modèles existants, part fixe et part variable, tarification progressive, saisonnière, différenciée par usages ou encore dispositifs sociaux, etc. Il en précise les effets, les limites et les conditions de mise en œuvre, en rappelant qu'il n'existe pas de structure tarifaire universelle. L'objectif est d'aider les élus et les services à construire une stratégie tarifaire cohérente et adaptée aux réalités territoriales.

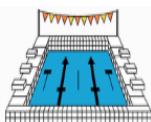
## A VENIR



### Économiser l'eau et maîtriser l'énergie dans les piscines publiques : un guide pratique pour les collectivités

Fruit d'une collaboration entre le CBPEET et le programme ACTEE, portés par la FNCCR, ce guide part d'un constat simple : si la performance énergétique des piscines est largement documentée, les économies d'eau restent encore peu abordées, alors que les deux enjeux sont indissociables. Destiné aux élus, gestionnaires et maîtres d'ouvrage, il propose un panorama des leviers d'action pour réduire durablement les consommations d'eau et d'énergie, des bonnes pratiques opérationnelles aux pistes de rénovation, illustrées par des retours d'expérience. Dans un contexte de vieillissement du parc, de contraintes réglementaires et de tensions sur les ressources, il vise à accompagner les collectivités à pérenniser un service public essentiel tout en maîtrisant leurs consommations.

## DU NOUVEAU POUR LES PISCINES MUNICIPALES



Le 19 novembre 2025, le gouvernement ne rend plus systématique l'obligation de vidange annuelle pour environ 4 000 piscines publiques. En effet, celle-ci pourra désormais être adaptée en fonction de la qualité de l'eau, comme le précise le communiqué officiel du ministère de la Santé et du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative ([sports.gouv.fr](https://sports.gouv.fr)). La surveillance et le respect des normes sanitaires resteront assurés par l'ARS, garantissant la sécurité des usagers. À titre d'exemple, dans le Cotentin, quatre piscines mobilisaient jusqu'à 2 416 m<sup>3</sup> d'eau par an pour une vidange complète ([paris-normandie.fr](https://paris-normandie.fr)). À l'échelle nationale, cette mesure pourrait permettre d'économiser environ 3 milliards de litres d'eau par an, soit l'équivalent de 1 200 piscines olympiques ([andes.fr](https://andes.fr)). L'objectif est de concilier performance sanitaire, sobriété en eau et continuité de service pour les usagers, en passant d'une obligation de vidange systématique à une vidange fondée sur une norme fondamentale qu'est la qualité de l'eau.



## LES ECONOMIES D'EAU ONT LE VENT EN POUPE EN BRETAGNE

### Le programme « communes engagées pour l'eau » prospère !

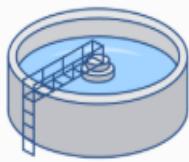
Ce programme mené par l'association Eau & Rivières de Bretagne, et dont nous vous avions parlé dans la lettre d'actualités de janvier dernier, accompagne de nombreuses communes bretonnes volontaires pour réduire leur consommation d'eau et sensibiliser la population. Les actions s'étendent de la formation d'élus et agents municipaux, au diagnostic des bâtiments publics, en passant par des animations scolaires, la sensibilisation du grand public et des initiatives pour les jeunes, ainsi que la promotion de pratiques éco-responsables au sein des foyers.

À Auray, dix foyers bénéficient d'un suivi personnalisé : diagnostic de la consommation, conseils pratiques, suivi mensuel et échanges de bonnes pratiques ([Auray, défi "Familles engagées pour l'eau"](#)). À Bannalec, dix familles ont rejoint le défi « Familles engagées pour l'eau », avec un diagnostic à domicile et des recommandations pour réduire leur consommation de 30 à 50 %. La commune contribue à hauteur de 8 600 € pour soutenir l'initiative et prévoit un suivi régulier jusqu'en 2026 pour mesurer les progrès et essaimer les bonnes pratiques. À La Roche-Maurice, huit foyers participent à un suivi détaillé de leur consommation d'eau, complété par un diagnostic des bâtiments publics et l'étude de jardins de pluie pour mieux gérer les eaux pluviales ([Le Télégramme](#)).



### Ils l'ont également fait !

Le défi Mollo sur l'eau qui s'est déroulé de juin à novembre 2025, a mobilisé vingt familles du Trégor pour réduire leur consommation de 10 %. Toutes ont dépassé cet objectif, avec une économie moyenne de 20 %, soit jusqu'à 18 m<sup>3</sup> sur six mois pour certains foyers. Une des familles a installé des mousseurs régulateurs, des minuteurs et récupéré l'eau des douches et évier pour les toilettes et l'arrosage. Dès le début du projet, certains robinets atteignaient 20 l/min, ces derniers sont à présent réduits à 3 l/min après régulation. Malgré la période estivale et la venue de visiteurs, les économies ont été maintenues. Les parents comme les enfants témoignent d'un changement des habitudes : « On fait plus attention quand on ouvre le robinet » ([Ouest-France](#)).



## REUT BOX Station d'Epuration

Les stations d'épurations peuvent aussi faire des efforts ! Et c'est ce qu'a décidé de faire celle d'Abbeville dans la Somme. Sensible à sa gestion de l'eau, elle a inauguré en octobre 2025 la REUT Box. Cette « box » permet de réutiliser jusqu'à 80 000 m<sup>3</sup> d'eaux usées traitées par an, soit l'équivalent de 30 piscines olympiques ([France Bleu](#)). Grâce à un système combinant filtration, désinfection UV et chloration, l'eau est traitée à des fins de réutilisation pour des usages non potables tels que le nettoyage des réseaux d'assainissement, l'entretien des voiries ou l'arrosage des espaces verts. Cette initiative réduit la consommation d'eau potable, préserve la ressource et améliore la résilience de la ville face aux épisodes de sécheresse. Ces usages très encadrés sont possibles et encadrés par la loi depuis 2025.

## DES ECONOMIES D'EAU POSSIBLES DANS TOUS LES SECTEURS



**Hôpital William-Morey (Chalon-sur-Saône)** : L'hôpital poursuit la réduction de sa consommation d'eau, en moyenne 70 000 m<sup>3</sup> par an, avec un pic à 85 000 m<sup>3</sup> atteint en 2023, soit l'équivalent de 23 piscines olympiques. L'établissement dispose de 2 800 points d'eau, comprenant 560 douches, 650 toilettes, ainsi que tous les robinets, lavabos, évier et installations techniques, suivis via 48 compteurs pour détecter rapidement fuites et dérives, notamment celles liées au calcaire pouvant engendrer jusqu'à 4 m<sup>3</sup> perdus par jour par chasse d'eau. Les campagnes de détartrage et le remplacement des mécanismes tous les quatre ans permettent de réduire la consommation d'environ 15 000 m<sup>3</sup> par an. Le raccordement progressif des 600 toilettes à un réseau d'eau adoucie devrait générer 10 000 à 15 000 m<sup>3</sup> supplémentaires d'économies annuelles. Un projet de récupération et de traitement des eaux impropre, provenant des eaux pluviales et des osmoseurs de stérilisation et d'hémodialyse, est également à l'étude pour un investissement de 150 000 €, avec l'objectif de faire de l'hôpital un site pilote ([Le Journal de Saône-et-Loire](#)).

---

**SNCF (Pays de la Loire)** : La modernisation du lavage des rames TER repose sur le module écoFlot, un système connecté composé de trois boîtiers : identification de la rame et suivi du dernier lavage, signal lumineux pour informer le conducteur de la nécessité du lavage et collecte des données pour analyse dans le cloud. Plus de 10 000 lavages ont été réalisés en un an, avec une réduction d'environ 10 % du volume d'eau consommé, soit 1 123 lavages évités et 1,17 million de litres d'eau économisés en quelques mois. La fréquence recommandée est actuellement tous les trois jours, ajustable en cas de sécheresse. La consommation d'eau de la SNCF représente environ 0,1 % de la consommation d'eau nationale, soit 4,1 milliards de mètres cubes. ([SNCF NUMÉRIQUE](#), [CarmerNews](#))



**Pôle européen du cheval (Sarthe)** : Les pistes du site sont équipées d'un système de subirrigation, qui injecte l'eau directement sous la surface du sol. Cette méthode limite l'évaporation, maintient une humidité constante et permet d'économiser entre 60 et 80 % d'eau par rapport à l'arrosage aérien traditionnel, tout en améliorant la qualité des pistes pour les chevaux. Une économie non négligeable sans perte de confort ! ([Ouest-France](#), [Pôle Européen du Cheval](#), [France Bleu](#))



---

**Naval Group (Toulon)** : À Toulon, Naval Group Services expérimente de nouvelles méthodes pour réduire drastiquement la consommation d'eau lors de la maintenance des navires de guerre. Le dessalage des ballasts de sous-marins (réservoirs situés dans les coques des sous-marins et navires, utilisés pour contrôler la flottabilité et la stabilité), aujourd'hui réalisé avec 5 000 litres d'eau par ballast, pourrait être remplacé par un système à la vapeur, nécessitant seulement 50 litres, soit une diminution de 99% de consommation d'eau ([Nice-Matin](#)), et permettant d'atteindre l'intégralité des surfaces difficiles d'accès. Parallèlement, l'entreprise étudie l'optimisation des opérations de maintenance sur les circuits des chaufferies nucléaires avec des capteurs acoustiques capables de détecter rapidement les fuites. Cette technologie, en réduisant le temps et les volumes d'eau nécessaires aux inspections, contribue également à limiter les consommations. Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche globale de réduction de l'impact environnemental et de sécurisation des opérations, tout en mobilisant l'innovation interne via une boîte à idées et de futurs concours internes.



AQUA'PRINT

Le **CSTB** (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) pilote avec AIA Environnement et l'Alliance HQE-GBC (Haute Qualité Environnementale - Green Building Council France) le projet Aqua'PRINT, un outil conçu pour mesurer l'empreinte eau des bâtiments sur l'ensemble de leur cycle de vie, selon la méthode ACV (Analyse du Cycle de Vie). L'objectif est de permettre aux architectes, bureaux d'études et collectivités d'estimer, dès les premières esquisses, les volumes d'eau prélevés, consommés et rejetés selon différents choix de conception. En intégrant aussi l'eau utilisée pour les matériaux, les chantiers, l'exploitation et même la fin de vie des bâtiments, Aqua'PRINT offrira la possibilité de comparer des scénarios et de guider les projets vers des solutions réellement plus sobres en eau. Une avancée qui place enfin la sobriété hydrique au même niveau que l'énergie ou le carbone dans la construction. (Pour en savoir plus : [AQUA'PRINT - Webinaire de lancement](#))

**SobriEau** est un projet de recherche-action appliquée dédié à la réduction de l'utilisation d'eau dans les bâtiments existants et leur parcelle, combinant expérimentations de terrain et outils opérationnels directement mobilisables par les acteurs locaux. La démarche s'appuie sur un audit à la fois technique et humain, qui commence par interroger les besoins réels et accompagner les usages. La méthode vise à activer en premier lieu des leviers de sobriété, puis des solutions d'efficacité, au maximum low-tech, puis, lorsque cela est pertinent, des logiques de circularité ou de substitution. A titre d'exemple pour le logement, le projet vise à passer de 150 à 50 litres d'eau par jour et par personne. Porté par AgroParisTech Innovation, l'École Nationale des Ponts et Chaussées et le Cerema, SobriEau développe des méthodes reproductibles pour travailler sur les freins techniques, économiques, sociaux et organisationnels. Les méthodes sont expérimentées sur trois territoires démonstrateurs (Angers Loire Métropole, La Communauté d'Agglomération de La Rochelle et Valence Romans Agglomération) avec l'accompagnement de 60 bâtiments pilotes.



## ÉVÉNEMENTS

### Carrefour des Gestions Locales de l'Eau Rennes, 21-22 janvier 2026

« Le rendez-vous annuel incontournable des acteurs de l'eau. »

### Webinaire FNCCR-ACTEE-FPP 07/04/2026 - 9h30 à 12h00



Les Trophées sont de retour !

La FNCCR interviendra le 21 janvier sur deux sujets :

- Mieux gérer les eaux usées non domestiques pour préserver milieux et ressources (14h, Hall 7)
- Face au mur d'investissement, quelles solidarités dans les financements de l'eau et de l'assainissement ? (17h, Hall 5)

Le 22 janvier, le Club animera la conférence « Quelles perspectives pour des bâtiments économies en eau » (14h, Hall 5).

Retrouver notre programme sur le site de la [FNCCR](#)

Organisé en partenariat avec la Fédération des Professionnels de la Piscine et du Spa et le programme ACTEE de la FNCCR, ce webinaire visera à partager retours terrain et pistes concrètes pour réduire l'empreinte eau et énergie des piscines.

**Le Club organisera les 5èmes trophées d'économie d'eau en 2026 ! Le calendrier et les modalités d'inscription sont disponibles dès maintenant [sur notre site internet](#) !**



Retour sur le Salon des Maires (18-20 novembre 2025)

Présentée lors du salon des maires, une étude réalisée par le Syndicat professionnel des Acteurs du traitement des eaux de la parcelle avec Infopro Digital, révèle que 96 % des collectivités considèrent désormais la gestion de l'eau comme une priorité absolue, sous l'effet conjugué des sécheresses répétées et de besoins d'investissement croissants. Parmi les actions les plus fréquemment citées figurent la désartificialisation des sols (58 %), la réutilisation des eaux de pluie (46 %) et le déploiement ou la modernisation des stations d'épuration (58 %). L'étude souligne également que 43 % des collectivités ont déjà engagé une gestion de l'eau à la parcelle, principalement des intercommunalités, tandis que 70 % souhaitent développer la valorisation des eaux non conventionnelles. Les freins identifiés restent toutefois importants, avec en tête le financement (47 %), suivi de l'entretien des équipements (33 %) et du manque d'information (28 %). Malgré ces difficultés, 67 % des usagers estiment que leur collectivité s'implique activement pour économiser l'eau, traduisant une attente forte et une reconnaissance des efforts engagés.